

Communiqué

Contact presse
Jean-Louis Chambon
06.85.52.74.50

FNCD
Fédération Nationale des Cadres Dirigeants
Savoir réseau garder

Académie
SCIENTIFIQUES TECHNIQUES COMPTABLES FINANCIÈRES

DFCG

et les réseaux de dirigeants salariés



Code de bonne conduite des dirigeants

Mise en place du C.O.D.
Conseil d'Orientation de la Déontologie
des Dirigeants Salariés

Signature solennelle au Sénat le 29 juin à 18 h 00 (salle Médicis)

Les principaux réseaux de dirigeants salariés qui viennent d'élaborer leur « code de bonne conduite » sous l'égide de la Fédération Nationale des Cadres Dirigeants (FNCD) en publiant leur charte de déontologie, installent leur

C.O.D

Chargé d'assurer le suivi de cette charte et d'élaborer un rapport annuel sur l'application et les orientations de leur déontologie.

Le C.O.D. est constitué (voir annexe jointe) d'un collège de mandataire des dirigeants salariés et d'un « collège d'honneur » de personnalités qualifiées représentant, par leur fonction ou leur expérience, les différentes parties prenantes de l'Entreprise.

Par cet acte symbolique, répondant à une attente pressante et large de l'opinion, ils réaffirment leurs valeurs et les principes de comportement et d'action pour lesquels ils s'engagent avec leurs pairs.

Ils tiennent à rappeler qu'ils représentent la composante principale (à près de 90 %) des équipes de direction en charge de la conduite de la politique des entreprises, ce qu'ils réalisent de façon exemplaire – pour une écrasante majorité d'entre eux – en assumant l'ensemble des risques de leur métier.

Paris, le 29 juin 2009